

Direction Voirie et Déplacements

Affaire suivie par : Elodie LOUISET

N/Réf : VOIRIE/EL/MV/15806

Objet : passage Rambaud

Toute la correspondance doit être adressée
impersonnellement à M. le Maire.

VIVRE AUX CHAPRAIS
Monsieur Jean-Claude GOUDOT
28^D RUE DE LA ROTONDE
25000 BESANCON

Besançon, le **28** JAN. 2014

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier relatif au passage Rambaud. Vous attirez mon attention sur le chantier lié à la construction de l'immeuble "Promogim".

Après vérification, je suis en mesure de vous confirmer les points suivants :

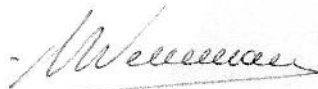
- Les plaques situées sur le passage Rambaud ont été déposées,
- Le gros œuvre du bâtiment en question est désormais terminé. Il ne reste plus que les finitions,
- La réfection du passage est programmée pour le 1^{er} semestre 2014.

Toutefois, je transmets votre requête à la Police Municipale notamment en ce qui concerne le stationnement des véhicules.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Très cordialement,

L'Adjointe au Maire Déléguée à la
Voirie et aux Déplacements Urbains



Nicole WEINMAN.